

Communiqué de presse

La CCI Paris Ile-de-France entend accélérer la transition écologique des PME franciliennes

Au cœur des préoccupations sociales et environnementales, la transition écologique est aujourd'hui à la fois un enjeu majeur et une réelle opportunité pour les entreprises. Masterclass, ateliers, diagnostic gratuit, évènements...etc, la CCI Paris Ile-de-France enchaîne les actions dédiées à la transition écologique des entreprises pour favoriser leur montée en compétences sur des différentes thématiques : transition énergétique, économie circulaire, gestion des déchets, mobilité propre, RSE, transition bas carbone, labels et certifications. « En 2021, ce sont ainsi plus de 2750 entreprises franciliennes qui ont bénéficié d'un accompagnement de la CCI » souligne Dominique Restino, président de la CCI Paris Ile-de-France.

Après le lancement du programme France Relance Commerce Ecologie et le succès de son évènement Reliance 2021 en octobre dernier, la CCI Paris Ile de France accélère sur la transition écologique et énergétique et signe deux conventions de partenariat pour accompagner son action auprès des entreprises franciliennes.

La première convention est signée avec L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et vise à proposer des accompagnements clés en main aux PME franciliennes pour leur permettre de faciliter leur transition écologique et énergétique.

Ces accompagnements intègrent une prise en charge financière par l'ADEME et la CCI Paris Ile-de-France et mettent à disposition des entreprises des prestataires spécialisés sélectionnés par cette dernière.

Ils concernent les thématiques suivantes :

- **Transition énergétique** : audit énergétique instrumenté pour réduire les consommations énergétiques, étude de faisabilité pour intégrer des énergies renouvelables, récupérer de la chaleur fatale ou mettre en place un système de gestion de l'énergie.
- **Economie circulaire** : écoconception de produits et services, économie de la fonctionnalité, recherche de nouvelles solutions de valorisation de déchets, écologie industrielle et territoriale.
- **Transition bas carbone et RSE** : plan de mobilité, logistique urbaine, systèmes de management et mise en place d'un plan d'actions RSE.

La seconde convention est signée avec la société Gaz réseau distribution France (GRDF). Elle permettra aux conseillers de la CCI Paris Ile-de-France de s'appuyer sur les expertises des équipes de GRDF pour développer leurs compétences et accompagner ainsi les PME franciliennes sur des thématiques d'intérêt commun :

- **Mobilité propre** : réalisation de diagnostics mobilité pour mesurer et comparer les prix de revient au km des motorisations thermiques, gaz ou électriques et promotion des mobilités propres dans le contexte de mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) au sein du territoire de la métropole du Grand Paris.

- **Biodéchets et déchets organiques** : qualification et massification des gisements des biodéchets au sein des TPE/PME, en lien avec les territoires et dans un contexte d'une nécessité de valoriser les ressources locales et promouvoir l'économie circulaire

- **Open-innovation** : organisation d'évènements type hackathon pour favoriser les partenariats entre start-up, PME, laboratoires de recherches et industriels.

Ces deux partenariats illustrent la volonté pérenne de la CCI Paris Ile-de-France de travailler de concert avec des acteurs publics et privés afin de mener à bien la transition écologique des PME franciliennes.

Relations presse

Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 – hchalada@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)